



EXTENSION PERMIS BATEAU MER COTIER

Pour les candidats déjà titulaires d'un permis eaux intérieures

PUBLIC - PRE-REQUIS

Toutes personnes déjà titulaires du permis Eaux intérieures présentant une motivation pour piloter en mer (ou lacs), un navire à moteur dont la puissance est supérieure à 6 cv (4,5kw). Navigation limitée à 6 milles d'un abri soit environ 11 kms (navigation de jour et de nuit sans limitation de jauge).

Être âgé d'au moins 16 ans au moment de l'inscription - Remplir les conditions d'aptitudes médicales
Savoir lire et écrire le français. Être titulaire du permis bateau eaux Intérieures.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Avoir satisfait aux prérequis,

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

OBJECTIFS

Être capable d'utiliser en mer (ou lacs), un engin de navigation de plaisance à moteur dont la puissance est supérieure à 6 cv (4,5kw). Navigation limitée à 6 milles d'un abri soit environ 11 kms (navigation de jour et de nuit sans limitation de jauge). C'est aussi le permis nécessaire pour la conduite des JET SKI et SCOOTER DE MER en mer.

DURÉE - EFFECTIFS

Théorie en cours du soir sur **1 semaine de 17 à 19h** soit 10h de théorie au total

Dans le cadre d'une extension, pas de pratique pour les personnes déjà titulaire d'un permis bateau.

Un minimum de 6 stagiaires par stage et un maximum de 16 stagiaires par session.

CONTENU DE L'OFFRE

Les démarches administratives et d'inscription (OEDIPP)

1 Kit pédagogique (Fiche de suivi, Livret navigation...)

10 heures de cours et tests théoriques





EXTENSION PERMIS BATEAU MER COTIER

Pour les candidats déjà titulaires d'un permis eaux intérieures

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Documents remis à nous retourner complétés au plus tard 15 jours avant la date d'examen.

Un bulletin d'inscription Cerfa complété et signé, Le certificat médical Cerfa complété par médecin,

Une copie recto verso de votre carte d'identité (ou passeport ou livret de famille) en couleur

1 photo récente au format identité 3,5 X 4,5 cm avec votre nom et prénom indiqués au verso.

1 timbre fiscal numérique (19€).

L'original du PERMIS EAUX INTERIEURES déjà obtenu.

PROGRAMME

Formation théorique uniquement

Connaître le balisage des côtes, le balisage des plages et les pictogrammes - S'initier au système de balisage région B - Connaître les règles de barre et de routes - Connaître les signaux (signaux phoniques de manœuvre et d'avertissement, par visibilité réduite, signaux de détresse...) - Connaître les feux et marques des navires - Connaître les règles de navigation et de sécurité entre navires de plaisance et entre navires de plaisance et navires professionnels - Avoir des notions d'autonomie en matière de carburant - Veiller à la protection de l'environnement - Connaître les points liés à la météorologie - S'initier à la lecture de la carte marine - Avoir des notions sur les règles d'utilisation des écluses gardées ou automatiques - Connaître les différentes fonctions de la VHF et savoir l'utiliser.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

Enseignant titulaire du permis bateau depuis au moins 3 ans.

Enseignant titulaire du C.R.R. (Certificat Restreint de Radiophonie et de Télécommunication).

Enseignant ayant suivi une formation de formateur spécialisée « Nautisme ».

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas...

Salles de cours équipées de moyens multimédias,

Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.





EXTENSION PERMIS BATEAU MER COTIER

Pour les candidats déjà titulaires d'un permis eaux intérieures

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Validation théorique par questionnaire à choix multiples organisé par la DDTM.

Validation pratique réalisée par le centre agréé qui a dispensé la formation. Cette validation vérifie l'atteinte des objectifs du livret d'apprentissage.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

SANCTION VISÉE

Permis Bateau option « Mer côtier ».

Attestation de formation.

Formation non éligible au CPF.

CONTACT

AUTO ECOLE OHLICHER MONTJOLY

1482B Route de Montjoly - 97354 REMIRE MONTJOLY

Accueil : Tel : 0594 301.014 - Port : 0694 298.294 - Mail : aeomontjoly@ohlicher.fr

Référente handicap Mail : secrtaire.tech@ohlicher.fr

Site internet : www.ohlicher.fr

Siret : 491 623 062 000 16 - APE 8553Z - Organisme de formation n° 96 973 04 01 97

Agrément préfectoral n° E 04 09C 006 50 - Agrément Direction Mer n° 097031/2018

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 – Le samedi matin de 9h00 à 12h00



Visitez notre
site internet

